

# Cadre de référence



ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE  
SECONDAIRE

avenue E. Mounier 100 – 1200 BRUXELLES

## Education physique

1<sup>er</sup> degré différencié

D/2008/7362/3/14



# Table des matières

Table des matières.....	3
1. Introduction.....	5
Pourquoi un cadre de référence au 1 <sup>er</sup> degré différencié ?.....	5
2. Introduction pour le cours d'éducation physique.....	7
3. Un préalable : des règles de vie en commun.....	9
4. Les objectifs prioritaires.....	11
4.1. Objectifs généraux.....	11
4.2. Objectifs disciplinaires.....	12
5. Orientations méthodologiques.....	15
5.1. Gérer l'hétérogénéité.....	15
5.2. Choix des activités.....	16
5.3. Stratégies pédagogiques adaptées.....	18
5.3.1. Diversification.....	18
5.3.2. Jouer.....	19
5.3.3. Des projets pour finaliser les apprentissages.....	20
5.3.4. Dépasser la simple pratique.....	21
5.4. Evaluation.....	21
5.5. Programmation.....	24
5.6. Interdisciplinarité.....	24
5.6.1. Avec le cours de Religion.....	25
5.6.2. Avec le cours de Mathématique.....	25
5.6.3. Avec le cours d'initiation scientifique.....	25
5.6.4. Avec le cours de Français.....	25
5.6.5. Avec le cours de Formation historique et géographique.....	26
5.6.6. Avec le cours d'Education par la Technologie.....	26
5.6.7. Avec le cours d'Education artistique.....	26
5.6.8. Avec le cours de Langues modernes.....	26
6. Conditions matérielles d'organisation du cours.....	27
6.1. Horaires et attributions.....	27
6.2. Locaux.....	28
6.3. Groupes.....	28
7. Bibliographie.....	29



# 1. INTRODUCTION

## **Pourquoi un cadre de référence au 1<sup>er</sup> degré différencié ?**

Le nouveau décret organisant le 1<sup>er</sup> degré différencié entre en application au 1<sup>er</sup> septembre 2008 et met fin par le fait même aux programmes de 1<sup>ère</sup> B (première Accueil) ainsi qu'aux programmes expérimentaux du 1<sup>er</sup> degré de base (2008-2009) et de la 2P (2009-2010). Il réserve désormais les années de différenciation du premier degré aux seuls élèves non porteurs du CEB et se donne pour objectif principal la maîtrise, en une ou plusieurs années, des socles de compétences visées à 12 ans et l'octroi du CEB. Cette redéfinition du public et des objectifs ainsi que la nouvelle grille horaire justifient l'écriture d'un nouveau document appelé cadre de référence. A l'intérieur de chaque discipline, il renverra à des outils spécifiques pour la mise en œuvre des apprentissages.

## **Contexte d'application**

Le premier degré différencié vise prioritairement l'obtention du CEB. Cet objectif doit se développer selon 3 axes : la socialisation, l'apprentissage et l'orientation. Ces 3 axes se conjuguent dans le travail de la classe.

## **La socialisation.**

Les élèves qui fréquentent le premier degré différencié ont souvent connu l'échec et ont souvent une mauvaise image d'eux-mêmes.

Pour (re)donner sens à leur présence à l'école et développer leur confiance en eux, il est important de travailler en concertation avec ses collègues.

Offrir des perspectives de (re)-motivation c'est aussi : décroisonner les cours, mener des projets, rendre acteurs les élèves pour favoriser au maximum l'intégration des apprentissages menés dans les différentes disciplines.

Contribuer tous ensemble à construire les compétences de base reste le challenge de ce parcours différencié afin de donner à l'élève une meilleure chance d'intégration au sein de notre société.

## **L'apprentissage.**

Plusieurs aspects s'avèrent importants :

### **Etablir la notion de diagnostic.**

Pour chaque activité, il sera important de mettre en lumière ce que l'élève est invité à apprendre ; lui permettre en fin de séquence, d'avoir une approche qui va l'aider à se situer, faire le point sur ses apprentissages et sur la manière dont il évolue.

Il existe plusieurs outils diagnostiques ou méthodes qui permettent à l'élève de se structurer progressivement et qui sont proposés dans les disciplines.

### **Donner du sens aux apprentissages.**

Permettre aux élèves de percevoir en quoi ces apprentissages pourront être réinvestis et seront utiles pour poursuivre leur formation.

### **Créer des liens entre les disciplines.**

Renforcer l'habileté des élèves en leur offrant de nouveaux contextes, rebondir ou prendre appui sur les apprentissages déjà effectués pour s'en servir, aller un pas plus loin.

## **L'orientation**

L'apprentissage et l'orientation sont indissociables ; il s'agit d'une élaboration progressive et évolutive.

Les compétences du jeune évoluent et les enseignants doivent l'aider à en prendre conscience.

L'objectif sera d'informer l'élève de son niveau de maîtrise, d'identifier les aptitudes pour l'aider à s'engager dans une voie qui favorise son épanouissement, au sein du degré.

Nous invitons les équipes pédagogiques à mener une réflexion collective autour de cette approche du développement de l'élève. Sans elle, il est difficile d'imaginer un succès réel du parcours différencié.

## 2. INTRODUCTION POUR LE COURS D'ÉDUCATION PHYSIQUE

Si la représentation collective attribuée d'emblée au cours d'éducation physique des vertus en matière de socialisation et d'éducation à la citoyenneté, les professeurs se posent bien des questions sur les moyens pédagogiques à mettre en œuvre pour atteindre cet objectif. Il n'existe pas en effet de lien automatique entre la pratique des activités sportives et les aptitudes à gérer sainement les relations avec son entourage ou à s'engager positivement dans des actions collectives. On a même pu constater une augmentation des comportements violents entre individus dans des groupes pratiquant des sports collectifs de manière intensive<sup>1</sup>.

Dans le cadre du premier degré différencié, le cours d'éducation physique peut pourtant être d'un apport crucial s'il centre ses actions sur une compétence principale reprise dans les socles de compétences: « adapter ses comportements aux règles convenues dans l'intérêt du groupe ». Cela implique une amélioration et un affinement des capacités gestuelles et motrices. Cela nécessite aussi une prise de conscience de l'utilité et du processus de construction des règles et des normes. Il faudra enfin également amener l'élève à se positionner dans sa relation à soi et au groupe.

Toutes les activités du cours peuvent contribuer à faire évoluer les élèves dans cette perspective et à les engager dans un cheminement de réflexion sur les questions de citoyenneté et de socialisation qui constituent sans doute les objectifs principaux reliant le cours d'éducation physique aux autres matières de la formation générale dans le premier degré différencié.

Ce programme cherche donc à orienter les actions pédagogiques des professeurs d'éducation physique pour faciliter l'appropriation par les élèves de valeurs et d'attitudes associées (on pourrait les appeler des compétences psycho-sociales) leur permettant de progresser non seulement sur le plan moteur mais surtout dans l'estime de soi et la reconnaissance des autres comme partenaires interactifs.

---

<sup>1</sup> Pfister, R., (1998), Pratique sportive, agressivité et intervention, conférence dans le cadre du colloque AFRAPS, 13 et 14 mars 1998 à Louvain-la-Neuve.

La référence en termes d'orientation générale des apprentissages reste les quatre axes définis dans les programmes des trois degrés de l'enseignement secondaire<sup>2</sup>. Il semble important, en effet, de porter son attention sur le développement des grandes fonctions de la motricité chez tous les élèves, quelle que soit la filière de formation envisagée. Dans chaque axe, au premier degré différencié, on insistera davantage sur les aspects sociomoteurs des activités et on les sollicitera plus systématiquement.

---

<sup>2</sup> FESeC (2000), Programme d'éducation physique 1<sup>er</sup> degré, référence D/2000/7362/014

### 3. UN PRÉALABLE : DES RÈGLES DE VIE EN COMMUN

Dès le début de la première année, il est important que **les élèves perçoivent clairement les balises qui serviront de cadre à l'organisation du cours d'éducation physique**. Les enseignants, idéalement en concertation avec la direction de l'établissement, doivent définir les règles qui expliciteront les exigences de fonctionnement du cours. Celles-ci porteront au moins sur trois points :

- Assurer la **fréquentation active du cours** la plus régulière possible.
- Réunir les **conditions minimales de l'hygiène** liées à la pratique d'activités physiques et sportives. (tenue adéquate, propreté ,etc...)
- Convenir des limites à protéger dans **les relations entre personnes** et dans l'utilisation du matériel.

Ce document, qui pourrait s'intituler « **Charte pour le cours d'éducation physique** », a de meilleures chances de servir le projet éducatif s'il n'est pas perçu comme une loi imposée autoritairement par les seuls professeurs. Dans de nombreux cas, il pourrait y avoir place, dans sa conception, à la négociation avec les élèves. Ceux-ci doivent être amenés à comprendre ce qui, dans ce « règlement » est incontournable parce qu'imposé par la loi ou par des choix d'établissement (obligation scolaire, horaires scolaires, organisation générale de l'école...) et ce qui relève de décisions communes concertées dans le groupe.

**Une fois ces règles de vie dans le cours d'éducation physique convenues et approuvées, elles devront être appliquées de manière rigoureuses** en ayant recours strictement aux sanctions éventuellement prévues.

C'est bien la mise en place de ces règles concertées qui constitue un préalable à l'organisation d'un cours structuré et efficace et non leur application par les élèves. Ceci doit en effet faire l'objet d'un apprentissage parfois long faisant partie des finalités de l'éducation physique dans le premier degré différencié. Il ne semble donc pas correct d'affirmer qu'il soit impossible de donner cours tant que les règles ne sont pas totalement respectées. Les activités d'éducation physique doivent servir de moyens pour réguler chez les élèves les rapports à la norme et aux règles et pour harmoniser les relations interpersonnelles. Il faut pour cela les organiser de manière particulière.



## 4. LES OBJECTIFS PRIORITAIRES

### 4.1. Objectifs généraux

Il a été décidé que les objectifs fondamentaux du premier degré différencié sont d'abord **de permettre aux élèves d'obtenir le certificat d'étude de base (CEB) et de poursuivre un parcours scolaire** dans une orientation qui leur convienne. **Cela implique la plupart du temps une (re)scolarisation** où l'estime de soi, le positionnement face aux autres et l'adaptation des comportements aux règles et aux normes prennent toute leur importance. La mise en relation positive avec les autres et la socialisation participent aussi de manière indispensable à cette finalité.

**Ce travail de fond n'a des chances d'aboutir à un résultat satisfaisant que dans l'interdisciplinarité.** Le développement nécessaire de compétences transversales impose une synergie des actions menées dans les différents cours car l'objectif de la formation est lié à des valeurs et des choix de vie qu'un cours ne peut assumer seul. Pour progresser dans ce sens, les jeunes ont besoin de percevoir une cohérence entre les apports des différentes matières d'enseignement. La question est donc **de repérer la part que l'éducation physique peut prendre dans le projet collectif local** et de la mettre en synergie avec les actions menées dans les autres cours. Ces liens interdisciplinaires seront développés de manière plus concrète dans un chapitre suivant.

Dans le premier degré différencié, le cours d'éducation physique doit s'attacher prioritairement à cinq **finalités générales** citées ici sans ordre hiérarchique :

- **Progresser dans la connaissance de soi face aux autres et au monde.** Les activités physiques et sportives sont des moyens privilégiés de confrontation à ses limites et à son environnement pour les assumer et les intégrer progressivement dans la gestion de ses comportements.
- **Comprendre les règles et les appliquer.** Le sport nécessite une adaptation continue à des codes délimitant les possibilités d'actions pour permettre des rapports équitables entre les participants.
- **Participer à une œuvre collective.** L'éducation physique donne de nombreuses occasions de coordonner ses actions à celles des autres et d'y réagir de manière interactive dans des relations de collaboration ou d'opposition.

- En collaboration avec les autres cours, **prendre en charge les remédiations nécessaires dans le domaine psychomoteur** pour aider certains élèves à surmonter leurs difficultés notamment en écriture et dans la représentation de l'espace. Le professeur d'éducation physique devrait être considéré comme le partenaire privilégié dans le développement de la motricité fine.
- En vue d'orienter les élèves à la fin du premier degré de manière pertinente et bien documentée, **réaliser un bilan moteur des élèves** pour détecter les qualités et les difficultés physiques et psychomotrices fondamentales (latéralisation, équilibre, coordination, facteurs de condition physique).

## 4.2. Objectifs disciplinaires

Ils sont liés aux quatre axes des programmes d'éducation physique. Le développement des habiletés gestuelles et motrices, la sensibilisation à des valeurs, la mise en place de comportements et les temps de réflexion sur les actions devraient permettre des apprentissages orientés vers les compétences suivantes :

- **Participer activement, dans une optique de santé, à une activité physique régulière visant l'amélioration des paramètres de la condition physique.** La régularité des efforts physiques à travers les activités du cours devrait progressivement permettre aux élèves de comprendre leurs besoins de mouvement et de les prendre en compte au quotidien.
- **Mettre en pratique les moyens de préserver sa sécurité et celle des autres dans des situations à risque de la vie quotidienne.** Transport de charges, utilisation d'échelles, franchissements divers, déplacements en hauteur, chutes, adaptation au milieu aquatique,... sont autant de situations rencontrées dans les activités privées ou professionnelles. Les élèves devraient progressivement devenir capables de gérer de manière autonome ces situations.
- **Contrôler ses moyens de communication et d'expression.** Tout mouvement met en relation avec l'environnement et avec les autres. Cette relation qui devient communication prend des aspects très divers dans les activités physiques et sportives. Cela peut se réaliser par le développement de la gestuelle artistique, dans la danse, le mime ou l'expression corporelle. Mais beaucoup d'élèves du premier degré différencié marquent peu d'intérêt pour ces activités. Il semble alors possible de mener, à travers la pratique sportive, **des apprentissages sur le plan de la gestion corporelle de ses émotions.** Toute action éducative structurée et suivie qui vise à développer chez les jeunes un meilleur contrôle des mouvements et des comportements dans des situations de stress, d'émotions dues à la compétition sportive, d'opposition, de prise de décision lors d'arbitrage ou de communication avec des partenaires et adversaires de jeu peut être considérée comme faisant partie de l'éducation à l'expression.

- De plus dans de nombreux jeux et sports collectifs, on doit attacher une grande importance aux interactions communicatives entre joueurs d'une même équipe. Ces interactions sont souvent non verbales. Elles se basent sur des gestes, des attitudes, des mimiques expressifs qui permettent aux partenaires de comprendre les intentions d'action tout en les masquant pour les adversaires. Ainsi le travail des feintes, appels de balle, manifestations gestuelles peuvent également faire l'objet de réels apprentissages dans cette même perspective.
- **Adapter ses mouvements et ses comportements aux règles et à l'esprit des activités sportives.** Ceci impose des apprentissages gestuels et moteurs mais aussi la mise en place de compétences socio-motrices liées aux relations interactives avec des partenaires et des adversaires, aux règles balisant les possibilités d'action et à l'organisation collective vers un but commun.



# 5. ORIENTATIONS MÉTHODOLOGIQUES

## 5.1. Gérer l'hétérogénéité

Le premier degré différencié rassemble **des jeunes ayant suivi des parcours scolaires très divers**. A cela s'ajoute des différences d'âges, de développement morphologique et moteur importantes parfois.

Cette constatation est sans doute valable à tous les niveaux et dans toutes les filières de formation. Elle semble quand même plus prégnante ici. S'il est difficile de prévoir un plan de formation particulier pour chacun, il apparaît **nécessaire de mettre en place une organisation souple du cours** de façon à répondre de manière adaptée à tous les besoins des élèves. Bien sûr, il n'est pas question de mettre en place un cours « à la carte » pour chaque élève. Il est néanmoins possible de prévoir une diversification suffisante des apprentissages pour rencontrer les nécessités de la formation de chacun. Ceci pourra parfois imposer des modes d'organisation particuliers du cours comme, par exemple, la mise en parallèle de l'horaire de deux groupes du premier degré de base. Cette disposition permettrait que les groupes d'élèves ne soient pas figés pour toute l'année scolaire. Ainsi, à certains moments au moins, **la possibilité serait offerte de constituer des groupes de besoin** pris en charge séparément par les deux professeurs titulaires des cours d'éducation physique, dans lesquels les élèves seraient sollicités de manière spécifique et systématique dans les compétences qu'ils ont le plus de mal à maîtriser. On pense ici à la motricité fine liée à l'apprentissage de l'écriture, à la motricité générale permettant de s'adapter aux exigences physiques d'un métier ou à certains apprentissages spécifiques comme la natation.

Quel que soit le choix de l'établissement quant au nombre de périodes consacrées au cours d'éducation physique (3, 4 ou 5), l'horaire hebdomadaire devrait permettre de répondre ainsi à des besoins spécifiques de certains groupes d'élèves sur le plan de la motricité, au moins pendant une partie de l'année scolaire.

Une autre manière de prendre en compte l'hétérogénéité est de diversifier les activités du cours pour **rencontrer, à un moment donné au moins, les intérêts, attentes et motivations ou nécessités de formation de chacun**. Il serait donc

opportun d'alterner les activités de type individuel et collectif, global et de structuration, de collaboration et d'opposition, de découverte et d'approfondissement. On peut aussi faire jouer la diversification en centrant les élèves tantôt sur la perception des mouvements, tantôt sur la réussite d'un but d'action. Les besoins divers peuvent encore être rencontrés en répartissant les rôles dans une activité collective.

Enfin, il y a lieu de **réguler les exigences qu'on a envers chaque élève en fonction de ses capacités motrices de départ**. Pour une même compétence, la production attendue en fin d'apprentissage peut différer d'un élève à l'autre pour autant qu'elle constitue pour **chacun un progrès**. C'est un privilège pour l'éducation physique, mais aussi une difficulté au moment de l'évaluation, que de n'être pas tenu à un contenu d'enseignement. Les compétences gestuelles et sociomotrices peuvent se révéler à travers une multitude d'activités à des degrés de maîtrise très divers. Il faut profiter de ce privilège pour amener chaque élève à améliorer ses compétences à travers des pratiques diversifiées.

A l'évidence, cette diversification des exigences en matière de production finale n'est pas toujours facilement acceptée par les élèves. Ils peuvent développer un sentiment d'injustice lorsque on accorde la même cote au bulletin pour des réalisations ou des performances inégales. Il est pourtant important de consacrer du temps, de l'énergie et de la persuasion pour installer **dans les groupes d'éducation physique un climat permettant que chacun soit reconnu dans ce qu'il est, que l'effort et le progrès soient valorisés et que la performance ne soit plus le seul critère de réussite ou de valorisation dans le groupe**.

## 5.2. Choix des activités

Les référentiels de compétences pour le cours d'éducation physique n'indiquent aucune obligation en matière de contenus d'enseignement à l'exception de l'apprentissage de la natation.

Il faudra donc **prévoir les moyens à mettre en œuvre pour assurer la maîtrise d'au moins une nage** à tous les élèves. S'il n'est pas possible d'organiser la fréquentation régulière d'une piscine par tous, il sera nécessaire de tester, au moins une fois en début de première année, la capacité des élèves à nager. Pour ceux qui ne maîtrisent pas ce minimum, on devra envisager une organisation, même limitée dans le temps, permettant de mener un apprentissage spécifique de la natation. Ceci peut se réaliser par la mise en place de groupes de besoin à certaines périodes de l'année scolaire pendant lesquelles les non nageurs sont pris en charge séparément. Des projets ponctuels (semaine de l'eau, action pour la sécurité...) peuvent également donner l'occasion d'une action spécifique pour les élèves qui ne savent pas nager. Il est parfois opportun encore d'envisager un cours d'activité complémentaire ou de remédiation pour permettre à tous de maîtriser les compétences minimales en natation. Les socles de compétences imposent de certifier cela au moment de délivrer le CEB.

Pour ce qui concerne les autres activités du cours, l'équipe des professeurs d'éducation physique devra donc **poser des choix dans les quatre axes des programmes** en fonction des conditions matérielles locales bien sûr, mais aussi **en fonction des besoins spécifiques de formation des élèves** du premier degré différencié et des objectifs interdisciplinaires poursuivis par l'équipe enseignante.

Ces élèves ont notamment besoin de travailler sur la connaissance et la reconnaissance de soi, se réconcilier avec soi-même pour pouvoir accéder à des relations sociales harmonisées. Il est donc important que **une bonne partie des cours utilise des activités de type individuel** qui permettent de se confronter avec soi et avec ses limites sans interférence d'oppositions avec les autres. L'athlétisme, la natation, les activités gymniques sous toutes les formes, le travail systématique des paramètres de la condition physique, les techniques de cirque, l'éducation physique de base, l'eutonnie ou les exercices de psychomotricité peuvent être de bons moyens pour aller dans ce sens. **L'équivalent d'une période par semaine au moins doit être consacré à des activités de ce type.**

Un autre impératif, particulièrement pour les élèves montrant des dispositions et de l'intérêt pour une formation à un métier physiquement exigeant, consisterait à faire **le bilan physique et moteur en vue d'argumenter les conseils d'orientation en relation avec une éventuelle formation professionnelle.** Il faut que le cours d'éducation physique permette de fournir au conseil de classe d'orientation les informations utiles pour encourager ou déconseiller la poursuite de telle ou telle formation qualifiante. Il faut prévoir des situations d'apprentissage qui donnent l'occasion **de repérer des difficultés éventuelles en matière d'équilibration, de vertige, de dextérité, de précision gestuelle, de force, de résistance à l'effort physique...mais aussi de capacité à collaborer dans un travail collectif.**

Certains élèves du premier degré différencié peuvent avoir besoin d'un **travail psychomoteur adapté.** Leurs difficultés scolaires sont parfois liées à des problèmes de dyslexie ou de dyscalculie dans lesquels la latéralisation, la dissociation des mouvements, la représentation de l'espace et du temps ou la perception de son corps propre prennent une grande importance. **Des activités de psychomotricité ou d'éducation physique de base doivent être organisées au moins durant une période de l'année scolaire de manière intensive** ou à raison d'une séance par semaine pendant toute l'année. Ces activités ne doivent pas nécessairement concerner tous les élèves. On peut envisager cela sous forme de groupe de besoin comme pour l'apprentissage de la natation.

Les activités **de jeux et sports collectifs enfin devraient servir de moyens privilégiés pour découvrir des règles de vie et pour apprendre à les respecter. Il faudrait y insister davantage sur l'aspect de collaboration entre équipier plutôt que sur l'opposition à l'adversaire.** Dans cette perspective, il semble que les sports collectifs codifiés les plus largement médiatisés (football, basket...) ne soient pas les plus adéquats ici. Trop d'élèves ne les considèrent qu'à travers les stéréotypes liés à la compétition ou dans l'optique de la pratique de haut niveau où l'éthique sportive est régulièrement bafouée. De plus, lorsqu'on utilise ces sports dans le cours d'éducation physique, on constate des niveaux de maîtrise technique très divers entre les élèves dus à des apprentissages en dehors de l'école. Pour certains élèves, l'action individuelle devient le moyen le plus efficace d'atteindre le but et de se valoriser. Ces mêmes élèves n'acceptent que difficilement des adaptations des règles qui permettraient à tous de participer au jeu avec succès

comme un arbitrage différencié, des dispositions facilitant pour certains la marque d'un but ou contraignant d'autres à des actions collectives.

Il convient donc de **conseiller fortement dans le premier degré différencié la pratique de jeux et sports soit adaptés, soit nouveaux**. Ils permettent de réaliser un apprentissage plus systématique des règles de jeu en commentant leur logique, leur utilité et en construisant de manière plus réfléchie les réponses motrices adaptées qu'elles induisent. Certains jeux, comme l'Ultimate, sont prévus avec l'auto-arbitrage des joueurs. D'autres, comme le Tchoukball, sont conçus dans le respect total de l'action de l'adversaire qui ne peut être entravée d'aucune manière. D'autres encore renforcent la nécessité de collaborer entre équipier, aucune action individuelle ne permettant au ballon de progresser vers le but. C'est le cas au Korfball ou au jeu de Gouret. Suivant l'objectif pédagogique poursuivi, on trouvera un jeu adapté qui donne plus de chances de réaliser l'apprentissage désiré au delà des aspects gestuels et techniques. Ces jeux et sports collectifs sont développés dans un document rédigé par le secteur éducation physique.<sup>3</sup>

Quel que soit le jeu ou sport collectif utilisé comme moyen pédagogique, il est important d'aider les élèves à comprendre progressivement que la logique d'élaboration des règles se base sur deux éléments fondamentaux communs à toutes les activités sportives : égalité des chances de réussite et sécurité des acteurs. A la lumière de ces deux principes, les notions de fair-play et de respect des autres prennent tout leur sens.

## 5.3. Stratégies pédagogiques adaptées

### 5.3.1. Diversification

Comme cela a été mis en évidence à propos de l'hétérogénéité des élèves, il est intéressant de diversifier les activités du cours en puisant dans tous les registres des actions motrices, des buts d'action, des sollicitations physiques. Dans le projet du premier degré différencié, **il est capital que chaque élève, à un moment donné, puisse se reconnaître et être reconnu comme bon dans une activité du cours**.

Ce souci de diversification ne doit cependant **pas mener au « zapping »** continu où les activités sont tout le temps changées pour se plier aux envies momentanées des élèves. **Le développement des compétences motrices ne peut se réaliser que dans la durée**. Il faut donc consacrer un temps prolongé d'apprentissage à chaque compétence. Mais cet apprentissage peut se réaliser à travers des activités diversifiées. Prenons l'exemple simple du développement de l'endurance. Il est clair que les élèves seront rapidement lassés si le travail est basé uniquement sur la course. Mais il est clair aussi qu'aucune amélioration de la qualité d'endurance ne sera possible sans répéter régulièrement des efforts prolongés d'intensité moyenne. Ceux-ci peuvent alors se réaliser dans diverses activités physiques simples :

---

<sup>3</sup> Boîte à outils n° 8 « Education à la citoyenneté par les jeux et sports collectifs »

natation, course d'orientation, jeux collectifs simplifiés, parcours d'obstacles, step, aérobic, entraînement fractionné en course, etc... Les élèves auront le sentiment de faire des choses différentes mais, en fin de cycle, ils pourront constater leur évolution dans un test d'endurance. Sur ce thème de l'endurance le document d'accompagnement sur les activités d'athlétisme<sup>4</sup> donne des indications intéressantes.

Il peut y aller de même pour mettre en place les éléments fondamentaux des jeux collectifs. Les notions de démarquage, de soutien, d'orientation des actions vers le but, de jeu sans la balle ou de respect des règles peuvent se développer par la pratique de jeux et sports divers qui donnent le sentiment de renouvellement des activités mais qui centrent les apprentissages sur les mêmes compétences pouvant être identifiées et évaluées. A ce sujet, un autre document d'accompagnement<sup>5</sup> propose une grande variété de situations d'apprentissage issues de divers sports et centrées sur des objectifs communs.

### 5.3.2. Jouer

Il est évident que les situations d'apprentissage sous forme jouée sont les plus appréciées des élèves. Elles proposent souvent un **but d'action original en relation avec un défi personnel**, une opposition à un ou plusieurs adversaires et incluent généralement une part de hasard.

Les plus riches de ces jeux sur le plan de l'enseignement sont ceux dans lesquels c'est l'apprentissage moteur attendu qui constitue la réponse la plus adéquate à la situation de défi ou qui permet le plus efficacement d'atteindre le but.

Surtout dans le premier degré différencié, les élèves ont **avant tout besoin d'action** dans le cours d'éducation physique. Dans la plupart des cours, ils ne peuvent pas bouger et doivent se taire comme si le besoin fondamental de mouvement pour se développer était oublié. Le jeu met également les **acteurs en relation et en communication**, ce que les jeunes recherchent souvent. Ainsi, le jeu « permet une alternance fonctionnelle entre des concentrations sur son propre développement et des concentrations sur les relations avec les autres »<sup>6</sup>. Cette alternance est sans doute un chemin vers l'insertion sociale. L'élève assurant son développement personnel dans la relation avec des partenaires.

---

<sup>4</sup> FESeC (2003), Activités d'Athlétisme – Boîte à outils n° 4, référence D/2003/7362/3/02

<sup>5</sup> FESeC (2000), Jeux et sports collectifs, référence D/2000/0279/036, Editions Licap, Bruxelles.

<sup>6</sup> Gréhaigne, JF, Billard, M., Laroche JY., (1999) L'enseignement des sports collectifs à l'école, De Boeck Université, Bruxelles.

Par ailleurs, le jeu sportif utilisé comme outil de formation participe de manière significative à la construction des valeurs sur lesquelles se base le « vivre ensemble en société ». Comme J-F Gréhaigne nous pensons que « l'égalité des chances, le respect de l'adversaire, la contribution de chacun à la collectivité... paraissent des valeurs qui constituent une contribution sans égale des jeux à une formation éthique des élèves. »<sup>7</sup>

Il faut bien être conscient aussi que les sports tels qu'ils sont médiatisés actuellement n'offrent pas toutes les garanties pour développer les compétences de socialisation et d'éthique relevées plus haut. Pour atteindre ses objectifs d'éducation citoyenne, le jeu doit subir un « traitement pédagogique ». Cela prend parfois du temps pour passer des représentations du sport « comme à la télé » à des jeux sportifs où chacun a sa place avec des chances égales de réussite, même s'il faut aménager les règles. A l'école, pas de fautes « nécessaires », pas de victoire à tout prix, pas d'arrogance dans la victoire !

### 5.3.3. Des projets pour finaliser les apprentissages

Chaque fois que l'occasion se présente, il faut rechercher la mise en projet des élèves. **Lier les apprentissages à des réalisations concrètes signifiantes à court ou à moyen terme.** Il faudrait que chaque apprentissage apparaisse comme nécessaire aux élèves pour réaliser leur projet.

La perspective d'un tournoi inter-classes dynamise souvent le travail des élèves dans la discipline qui fera l'objet de la compétition. Mettre au point un enchaînement de gymnastique pour le présenter à une fête d'école prend une autre signification à leurs yeux. Ils accepteront plus facilement les contraintes d'un entraînement physique s'ils peuvent le mettre en relation avec un événement sportif dans l'école ou éventuellement les nécessités du métier qu'ils envisagent au bout de leur scolarité.

**Ces projets prennent des formes, des importances et des délais variables, mais ils sont indispensables pour soutenir la motivation des jeunes.** Si les objectifs qu'ils poursuivent impliquent des apprentissages dans plusieurs cours différents cela peut faire porter un autre regard sur l'école en général.

---

<sup>7</sup> Gréhaigne, JF, Billard, M., Laroche JY., (1999) id.

### 5.3.4. Dépasser la simple pratique

« **Proposer le choix des activités à nos élèves mal cultivés en éducation physique et sportive c'est les inciter, ou bien à choisir ce qu'ils connaissent, ou bien à éliminer ce qu'ils n'aiment pas, c'est-à-dire les condamner à la stagnation** »<sup>8</sup>. Cette réflexion de Pierre Agert nous interpelle.

La seule pratique d'une activité physique ou sportive suffit-elle pour faire progresser les élèves vers une plus grande maîtrise des compétences requises ? Il faut répondre résolument non. Si cette pratique n'est pas aménagée et centrée sur des comportements identifiables attendus, il y a peu de chances de voir évoluer la motricité des élèves. Nous préconisons clairement les situations d'apprentissage sous formes jouées, **mais nous mettons tout aussi clairement en garde contre la pratique sportive globale sans traitement pédagogique.**

C'est vrai que pour réaliser cela il faut régulièrement résister à la demande des élèves. Mais la diversification dont nous parlions plus haut, la recherche de jeux nouveaux adaptés, le renouvellement des buts d'action peuvent créer les étonnements et les surprises qui font oublier la question « Quand est-ce qu'on joue ? ». **Pour en arriver là, une concertation est nécessaire entre les professeurs du premier degré différencié de façon à ne pas revenir régulièrement vers les mêmes activités, les mêmes exercices ou les mêmes modes d'organisation.** C'est ici que se pose la question de la programmation du cours d'éducation physique dont nous parlerons plus loin de manière plus approfondie.

## 5.4. Evaluation

Le cours d'éducation physique dans le premier degré différencié doit d'abord se donner les moyens **d'évaluer, dans une perspective formative, la progression des élèves sur le plan de la socialisation et de la citoyenneté.** Il y a donc lieu de centrer l'observation sur les compétences de coopération sociomotrice. Cette observation sera plus pertinente si elle s'installe dans un processus continu et si elle est pratiquée dans l'ensemble des activités du cours reprises dans les quatre axes des programmes : jeux de coopération ou d'opposition, individuels ou collectifs, situations d'apprentissage moteur, exercices d'expression et de sécurité, développement de la condition physique...etc.

Les élèves doivent savoir dès le début du cycle qu'ils seront évalués selon des critères et indicateurs explicités en rapport avec la « charte du cours d'éducation physique » dont il a été question plus haut.

---

<sup>8</sup> Agert, P.,(1979), Raccourcis sur l'éducation physique et le sport et la pédagogie de notre temps, CRDP, Rouen.

Donnons quelques exemples de critères et d'indicateurs adaptés à ce domaine de compétences :

Respect d'autrui	<p>Accepte de jouer avec tous ses condisciples</p> <p>Laisse parler les autres dans une discussion</p> <p>Ne se moque pas des maladresses des autres</p> <p>Encourage régulièrement ses partenaires de jeu</p>
Régularité dans le travail	<p>Est régulièrement en ordre de tenue de sport</p> <p>Participe activement à tous les cours quelle que soit l'activité pratiquée</p> <p>Arrive au cours sans traîner</p>
Adaptation aux règles convenues	<p>Accepte régulièrement les décisions de l'arbitre sans rouspéter</p> <p>Participe à la concertation sur l'aménagement des règles de jeu</p> <p>S'adapte à l'évolution des règles de jeu convenues en modifiant ses actions motrices</p>
Collaboration	<p>Privilégie les actions collectives</p> <p>Participe volontiers à l'élaboration d'un projet commun</p> <p>Accepte d'aider tous ses condisciples</p> <p>Participe spontanément à la mise en place du matériel</p>

Voilà une manière possible de mettre en évidence les comportements et attitudes à développer chez les élèves. A chaque équipe d'enseignants d'expliciter de la sorte ses objectifs et ses exigences en utilisant les critères et les indicateurs les mieux adaptés à la situation particulière de leur école.

**L'évaluation portera aussi sur la motricité de base** mise en relation avec la maîtrise des habiletés gestuelles liées à la vie de tous les jours : Enchaîner ses mouvements, s'orienter dans l'espace, utiliser des techniques d'aide et de protection, gérer son équilibre, ajuster les mouvements aux situations, percevoir les rythmes, nager...etc.

La maîtrise de ces compétences pourra être mise en évidence par des réalisations reprises dans toutes sortes d'activités physiques et sportives. Les fiches d'évaluation, proposées par le secteur éducation physique dans la « boîte à outils n° 5 »<sup>9</sup> et n° 7<sup>10</sup>, donnent un grand nombre d'exemples explicites dans ce sens.

---

<sup>9</sup> FESeC, secteur éducation physique, (2003), Boîte à outils n°5 – Fiches d'évaluation. (Référence : D/2003/7362/3/40)

<sup>10</sup> FESeC, secteur éducation physique, (2004), Boîte à outils n°7 – Fiches d'évaluation. (A paraître à la fin de l'année scolaire 2003-2004)

L'évaluation globale pour le cours d'éducation physique se basera donc sur ces deux aspects fondamentaux des apprentissages à réaliser dans une proportion à décider localement en fonction de l'accent que l'école veut mettre dans le cours. **Cette proportion ne peut toutefois être inférieure à 2/3. Autrement dit, pour un total théorique de 10 points, on n'attribuera pas plus de 6 points à une des composante.**

Pour ce qui est des apprentissages moteurs, **l'évaluation ne portera jamais sur des performances seules**, mais insistera sur des critères de réalisation et de progression.

Enfin, redisons quelques conseils qui pourront aider à mieux intégrer l'évaluation dans le processus de développement des compétences des élèves :

- Il serait judicieux **d'individualiser au maximum les attentes de production des élèves**. Chacun devrait être sollicité à réaliser des efforts adaptés à ses possibilités. C'est ainsi que l'on donnera plus de valeur au travail réalisé et qu'on permet de développer le sentiment de réussite qui influe de manière importante sur la motivation à poursuivre de nouveaux apprentissages.
- **Les évaluations doivent être très régulières**. Non pour que les élèves se sentent constamment jugés, mais pour faire percevoir toute l'importance qu'on accorde à la progression de chacun. Par exemple, une notation du travail journalier à chaque séance peut s'avérer un outil intéressant de sensibilisation à quelques points d'apprentissage précis. Cela demande un peu d'organisation, mais c'est un moyen efficace pour maintenir la motivation de certains groupes.
- Il est important que **les élèves soient bien informés sur les modes d'évaluation et sur les critères qui seront pris en compte**. Ils pourront ainsi mieux orienter leurs actions d'apprentissage en connaissance de cause. Pour que les apprentissages prennent tout leur sens, il faut qu'ils soient évalués en fin de processus selon une procédure connue dès le départ. Les élèves doivent recevoir une réponse claire à la question : « Qu'est-ce que je suis en train d'apprendre et comment puis-je savoir que je l'ai appris ? ». Sans cela, il leur est plus difficile de donner du crédit à ce qui se pratique dans le cours d'éducation physique.
- **Les élèves doivent connaître le plus précisément possible l'avis du professeur sur leurs réalisations et sur leur comportement**. Le fait de mettre régulièrement des résultats d'évaluations dans le bulletin valorise généralement aux yeux des élèves ce qui est fait dans le cours. Ils sentent que le professeur attache de l'importance à ce qu'ils réalisent. Ils peuvent aussi faire valoir dans l'école certains de leurs points forts qui ne sont pas toujours appréciés comme il se doit dans la scolarité.
- Il peut aussi s'avérer intéressant pour soutenir la motivation des élèves **d'utiliser un moyen de collationner leurs apprentissages, leurs réussites, leurs progrès, leurs performances** individuelles. Un carnet individuel, suivant chaque élève durant le premier degré différencié, permettrait de l'aider à visualiser son évolution sur, par exemple, la condition physique, les comportements en jeux collectifs ou la maîtrise des actions dans les différentes activités abordées au cours.

## 5.5. Programmation

Dans la logique des orientations proposées par ce programme, **il apparaît nécessaire de réaliser la programmation du cours d'éducation physique** avec suffisamment de souplesse pour permettre de s'adapter au rythme d'apprentissage des élèves, aux projets ponctuels développés en interdisciplinarité ou aux événements de la vie de l'école. Plus les activités du cours seront en phase avec le vécu, presque quotidien, des élèves, plus le professeur se donnera des chances de les intéresser.

Il convient plutôt ici **de prévoir les grands thèmes et les objectifs prioritaires qui seront abordés** durant les différentes périodes de l'année scolaire. Ceci se fera en relation avec les activités physiques et sportives qui serviront de support privilégié aux apprentissages. La nécessité de diversification des pratiques et de leur mode d'approche impose un minimum de planification de façon **à éviter les redites, saturations et manques de nouveauté.**

La programmation devrait également décider des moments d'évaluation et de leur portée de façon à aider les élèves à rythmer leur travail et à se fixer des buts concrets à atteindre pour des échéances prévisibles.

## 5.6. Interdisciplinarité

Le projet général pour le premier degré différencié s'appuie sur la mise en place de stratégies pédagogiques interdisciplinaires. Il semble en effet plus efficace avec les élèves **de mettre en évidence, dès l'apprentissage, les liens et les synergies entre les cours.** Un apprentissage a plus de chances de se réaliser s'il est relayé dans d'autres cours ou s'il peut apparaître comme nécessaire à la réalisation d'un projet dans un autre domaine d'activité.

Nous suggérons ici un ensemble de mises en relation possibles du cours d'éducation physique avec les thèmes abordés dans les autres matières d'enseignement. Des ponts interdisciplinaires nous semblent réalisables sur ces points. Les conseillers pédagogiques qui accompagneront la mise en application de ce programme s'efforceront d'informer les professeurs sur les expériences menées par les écoles dans ce sens

Plusieurs documents présentent déjà un ensemble d'exemples de séquences d'enseignement organisées dans la perspective de l'interdisciplinarité. Il serait intéressant que les enseignants du premier degré différencié s'informent sur ces publications du secteur éducation physique :

- Education physique dans l'enseignement professionnel, Licap, Bruxelles, référence 1998/0279/099
- Boîte à outils n°3 – séquences d'enseignement, FESeC, Bruxelles, référence D/2003/7362/3/10
- Boîte à outils n°5 – Fiches d'évaluation, FESeC, Bruxelles, référence D/2003/7362/3/40

### 5.6.1. Avec le cours de Religion

Lorsque le cours de religion aborde les thèmes du corps comme moyen de relation et de communication, du respect de soi et des autres, de l'image du corps dans les représentations véhiculées dans notre société, de l'éthique ou encore de la relation aux règles et interdits, il peut puiser ses exemples dans les activités physiques et sportives.

Le professeur d'éducation physique peut aussi faire référence à ces notions développées dans le cours de Religion pour développer l'esprit de fair-play et d'adaptation des comportements aux règles.

### 5.6.2. Avec le cours de Mathématique

Combien de rencontres prévoir dans un tournoi de tennis de table pour que chaque joueur joue contre chaque autre ? A quelle vitesse faut-il courir pour parcourir telle distance en un temps donné ? Comment calculer le classement des équipes ex-aequo en fonction de la différence des buts inscrits et reçus ? Comment calculer son indice de masse corporelle ? Quelle vitesse adopter en course de longue durée pour courir à 70% de ma vitesse maximale aérobie (VMA) ?...Autant de questions qui font appel à des notions de mathématique et qui peuvent servir de point de départ motivant pour les étudier.

Dans des cas de difficultés importantes à assimiler les éléments de base de mathématique, ou de dyscalculie avérée, le travail psychomoteur peut contribuer à faire évoluer positivement les élèves.

### 5.6.3. Avec le cours d'initiation scientifique

Les activités physiques et sportives peuvent aussi servir de lieu d'expérimentation de certains apprentissages dans le domaine de la biologie humaine.

### 5.6.4. Avec le cours de Français

Tous les exercices de communication qui peuvent être réalisés dans l'axe de l'éducation à l'expression aident les élèves à améliorer les aspects non verbaux de la communication.

La psychomotricité est également un moyen intéressant pour solutionner des problèmes de dyslexie ou de dysorthographe. Dans ce domaine, une collaboration étroite est nécessaire et les liens entre les deux cours devraient être explicités pour les élèves.

### 5.6.5. Avec le cours de Formation historique et géographique

Les activités du cours d'éducation physique qui nécessitent de quitter l'école peuvent être l'occasion d'apprentissages interdisciplinaires avec ce cours. Repérage sur une carte, orientation de la carte, calcul d'azimut,...etc. sont indispensables à la pratique de la course d'orientation.

Des projets d'échanges sportifs avec d'autres établissements sont aussi des occasions de s'intéresser à d'autres milieux de vie, d'autres régions.

Certains jeux sportifs anciens ou issus d'autres régions ou continents sont aussi des portes d'entrée vers des apprentissages significatifs dans les domaines de l'Histoire ou de la Géographie.

### 5.6.6. Avec le cours d'Education par la Technologie

Les activités motrices en général sont des occasions de mettre en évidence plusieurs notions élémentaires de mécanique : leviers, moment de rotation, énergie, puissance, travail, rendement, vitesse,...etc. Encore une fois, l'expérimentation concrète de ces notions dans le cours d'éducation physique peut faciliter leur intégration par les élèves.

De plus, le travail de la motricité fine peut aider les élèves dans les gestes techniques et manipulations diverses nécessaires dans le cours d'éducation par la Technologie.

En collaboration, les professeurs de ces deux cours ont l'occasion d'observer les qualités motrices des élèves en vue d'apporter des indications pertinentes lors de conseils d'orientation à la fin du premier degré différencié.

### 5.6.7. Avec le cours d'Education artistique

Dans l'axe de l'éducation à l'expression, le cours d'éducation physique peut mener des actions concertées avec les activités artistiques développées en classe. Perception et compréhension des rythmes, adaptation gestuelle à une musique rythmée, motricité fine dans le graphisme, contrôle de la respiration et maintien corporel pour chanter ou dessiner, sont autant d'éléments qui peuvent être abordés en concertation.

### 5.6.8. Avec le cours de Langues modernes

L'apprentissage des rudiments d'une autre langue peut être motivé par un projet de voyage sportif ou d'accueil d'équipes venues d'autres régions ou d'autres pays.

# 6. CONDITIONS MATÉRIELLES D'ORGANISATION DU COURS

## 6.1. Horaires et attributions

**Selon les possibilités d'organisation de l'établissement, il serait souhaitable de regrouper au moins deux des périodes consacrées à l'éducation physique.** Cela donne l'occasion de prévoir des activités en dehors du cadre de l'établissement. Cela permet aussi d'organiser au moins une fois par semaine un temps de sport significatif où les élèves approchent une gestion équilibrée des loisirs physiques et sportifs. Il y a place pour un échauffement sérieux, pour un temps d'apprentissage systématique, pour une pratique réfléchie, pour un retour au calme organisé et pour une toilette permettant de mettre en pratique des éléments d'hygiène élémentaire.

En 50 minutes de cours, à cause de temps consacré au vestiaire et à l'organisation générale de l'activité, il est plus difficile de faire vivre toutes les étapes d'une « vraie » pratique sportive. Mais l'école est ainsi faite qu'il faut se satisfaire souvent de ces conditions horaires. **Durant les périodes isolées** qu'on décide localement de maintenir, il faut **prévoir des activités plus ciblées sur une compétence ou un apprentissage particulier.** C'est dans ce cadre qu'on pourra envisager le travail par groupes de besoin, la psychomotricité, les activités interdisciplinaires.

L'organisation générale du premier degré différencié devrait **permettre assez de souplesse** pour laisser la place régulièrement à la mise en œuvre de projets importants impliquant plusieurs cours et nécessitant des activités en dehors de l'école.

Pour cette raison, il serait souhaitable que **le cours d'éducation physique dans le premier degré différencié soit confié à un petit nombre de professeurs polyvalents** dans le domaine des activités physiques et sportives. Ils auraient en charge un nombre important de cours dans le premier degré différencié et ils pourraient ainsi participer plus facilement à des projets interdisciplinaires sans désorganiser les cours des autres filières de formation dans l'établissement.

## 6.2. Locaux

Il serait préférable que le cours puisse avoir lieu dans un espace réservé isolé physiquement des autres cours qui se donnent simultanément dans l'établissement et qu'il ne soit pas perturbé par les va et vient d'autres élèves, les groupes en récréation ou les activités d'autres personnes. La concentration des élèves, la compréhension des consignes, l'efficacité de la communication entre le professeur et son groupe, particulièrement dans le premier degré différencié, nous font conseiller ces dispositions pratiques.

**Les locaux spécifiques pour le cours d'éducation physique doivent permettre, par leurs dimensions et le matériel dont ils disposent, de mettre en mouvement effectif en même temps plus de la moitié des élèves** qui constituent le groupe classe. Beaucoup de perturbations dans le cours viennent de l'inactivité effective d'un trop grand nombre d'élèves.

Dans le but de mettre en place des habitudes d'hygiène dans des conditions optimales, il est important **de porter son attention aussi sur les conditions matérielles des vestiaires**. Ils devraient être suffisamment propres et accueillants pour le nombre d'élèves qui les fréquentent simultanément. Ils doivent permettre au moins de se rafraîchir à l'eau courante et d'accéder à des toilettes.

## 6.3. Groupes

Il faut rappeler ici la disposition réglementaire qui stipule que **le cours d'éducation physique de formation commune doit être organisé de façon séparée pour les garçons et pour les filles**. La dérogation à ce principe ne peut se justifier que par des arguments pédagogiques ou par un projet particulier d'établissement.

Si des élèves des deux sexes sont rassemblés dans un même groupe, il faut, que l'activité pratiquée soit aménagée, que les exigences soient modulées et que les stratégies pédagogiques soient adaptées.

Par ailleurs, il faut **éviter les regroupements avec des élèves d'autres filières d'enseignement**. Ce programme spécifique pour le premier degré différencié impose cette disposition. Bien sûr, le projet général est de faire cheminer les élèves vers une scolarité normale, mais les moyens mis en œuvre momentanément sont trop particuliers et s'inscrivent dans une organisation spécifique.

En outre, pour des raisons d'encadrement et, à certains moments, de sécurité, il n'est pas conseillé de constituer des groupes de plus de vingt élèves.

Rappelons enfin qu'il est important de prévoir régulièrement la possibilité de répartir les élèves dans des groupes de besoin en fonction des renforcements d'apprentissage, d'approfondissements ou des difficultés rencontrées. Cela a été justifié plus haut.

## 7. BIBLIOGRAPHIE

Quelques ouvrages intéressants à consulter

Aucuturier B., La symbolique du mouvement, Desclée De Brouwer, Paris, 1984.

Bordallo I., Gineset J-P., Pour une pédagogie du Projet, Hachette, Paris, 1993.

Chalvin M-J, Comment réussir avec ses élèves, Editions ESF, Paris, 1982.

Dortu J-C, Enseigner sans être stressé, Editions d'Organisation, 1990.

Gendrier A., L'éducation physique utilitaire et professionnelle, in revue EPS n° 249 (sept oct 1994) p.80.

Gordon T., Enseignants efficaces. Enseigner et être soi-même, Editions Le Jour, Québec, 1981.

Hauert C-A., Les déterminants du développement moteur : aspects théoriques et expérimentaux, in Bertsh J., et Le Scannff C., Apprentissages et conditions d'apprentissages, PUF, Paris p. 211-260, 1995.

Lefevre J-C., EPS : les classes difficiles, in revue EPS n°248 (nov déc 1994) p.33.

Méard J-A., L'élève qui ne veut pas apprendre en EPS, in revue EPS n° 259 (mai juin 1996) p.61.

Perrenoud Ph., La pédagogie à l'école des différences, ESF, Paris, 1995.

Salomé J., Charte de vie relationnelle à l'école, Editions Albin Michel, Paris, 1995.

Sarthou J-J., Concrétiser la pédagogie de la réussite, in revue EPS n° 252 (mars avril 1995) p.22.